



UFR d'Études Italiennes
et roumaines

Paris, le 22 mars 2010

Le Conseil de gestion de l'UFR d'Études italiennes et roumaines, réuni le 22 mars 2010, réaffirme son attachement à des modalités qui puissent continuer à assurer aux concours nationaux de recrutement pour l'enseignement du second degré la rigueur, la fiabilité et la reconnaissance dont ils bénéficient.

Il rappelle que l'U.F.R. est, depuis sa création, très fortement engagée dans la préparation à ces concours et entend continuer à préparer les candidats à l'Agrégation externe et interne d'italien.

Mais, face à l'irréalisme de la réforme dite « mastérisation de la formation des maîtres » qui entend superposer préparation au concours de recrutement, formation à la recherche, formation professionnelle et ré-orientation des candidats non-admis, dans un calendrier de surcroît inapplicable qui ne manquera pas de produire, à la rentrée 2010, un réel chaos dans la préparation du nouveau CAPES, le Conseil a exprimé par un vote son refus d'ouvrir, dans les conditions actuelles, le « parcours enseignement » au sein du Master d'Études italiennes.

Détail du vote : 8 votants, 8 suffrages exprimés : 5 non, 1 abstention, 2 oui.

Conseil de gestion : V. Abbruzzetti, A. Boulé, D. Budor, D. Ferraris, A. Fontes,
B. Le Gouez, C. Lucas-Fiorato, J-C. Vegliante